

Image not found or type unknown



Droit des extincteurs dans la vente d'un commerce

Par **charlotte18320**, le **08/07/2015** à **13:35**

bonjour ;j'ai vendu mon fonds de commerce en laissant deux extincteurs au lieu de cinq mais dans l'acte chez le notaire c'est écrit deux.Le nouveau propriétaire me les reclame.En a t-il le droit?